

L'association « Terre de Saintonge » déplore le grignotage des espaces agricoles par l'urbanisation. Il faut contenir cette tendance sous peine de chasser les exploitants agricoles de leurs terres.

Pierre-Marie Audouin-Dubreuil intervient pour indiquer que l'étude d'aménagement sur place de la Route Départementale n° 733 réalisé en 2005 par ses services n'est plus réaliste. Il suffit de se rendre sur place pour constater que cette infrastructure est prise en étau par les marais ostréicoles, l'urbanisation de l'Eguille et de Le Gua, avec un grand nombre de débouchés directs des riverains sur cette voie étroite. En outre, les contraintes réglementaires de protection de l'environnement sont si fortes désormais, que la DREAL n'autorisera jamais ce projet.

Didier Quentin évoque la mise en place d'une signalétique spécifique qui permettrait de répartir le trafic sur toutes les routes départementales. Des « voies vertes » inciteraient les touristes à circuler sur des routes champêtres pour ceux dont le temps de parcours n'est pas un obstacle.

Dominique Bussereau répond que la mobilité ne concerne pas uniquement les touristes. Il y a de nombreux actifs qui effectuent des déplacements domicile/travail entre le Pays Royannais et le Pays Rochefortais, parmi lesquels les militaires qui rejoignent la base de Saint-Agnant.

Monsieur Amblard revient sur la mission confiée à la Chambre d'Agriculture. Il invite l'association à préciser par écrit, les objectifs attendus d'une mission complémentaire qui serait confiée par rapport à l'aménagement sur place de la Route Départementale n° 733.

Dominique Bussereau confirme que dans le cadre de l'enquête publique tous les scénarios y compris l'aménagement sur place seront étudiés, il affirme qu'il sera confié un complément de mission à la Chambre d'Agriculture pour la variante « aménagement sur place de la Route Départementale n° 733 ». Il rassure l'association en l'informant que les résultats des différentes études lui seront communiqués.

D. Laurent rappelle qu'aucun projet n'est établi à ce jour. Les travaux de la Chambre d'Agriculture contribueront à part entière à retenir un tracé.

L'association confirme qu'elle s'opposera à tous ces nouveaux projets routiers. Elle offre un calendrier 2013 « Terres de Saintonge » aux élus.

Le Président du Conseil général remercie tous les participants et clôt la réunion.

Diffusion

Participants

Le Directeur des Infrastructures